

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute:* **Société coopérative des courts de tennis Socopten Grolley, en liquidation, Grolley**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale
3. *Date de la décision:* 09.05.2006
4. *Echéance de préavis des créances:* **20.11.2006**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Société coopérative des courts de tennis Socopten Grolley,
en liquidation, Georges Francey, Le Chéry 19, 1772 Grolley
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.
Georges Francey, Socopten
1772 Grolley

(03594536)